

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL



PLAN D'AFFAIRES 2018-2019

ADOPTÉ LE 1ER DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION ET CONTEXTE DE PLANIFICATION	1
2.0	MISSION	5
3.0	PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT	6
4.0	STRUCTURE DE GESTION DU CONSEIL	7
5.0	FONCTIONS DE PRESTATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES	8
6.0	FONCTIONS D'EXPLOITATION ET DE SOUTIEN	9
7.0	RAPPORT ANNUEL SUR LES RÉALISATIONS EN 2017-2018	11
8.0	BUTS POUR 2018-2019	29
9.0	PRIORITÉS	30
10.0	INDICATEURS DE RENDEMENT	35
11.0	FINANCES ET EXPLOITATION	38

Annexe I - Organigramme

Annexe II - Principaux faits



1.0 INTRODUCTION ET CONTEXTE DE PLANIFICATION

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), établi conformément à la Loi sur l'Éducation en Nouvelle-Écosse en 1996 :

- Offre aux enfants des parents ayants droit un programme d'enseignement en français langue première,
- Livre et administre tous les programmes d'enseignement en français langue première, S'assure que l'école publique dans laquelle est offert un programme d'enseignement en français langue première est connue comme « école acadienne » et
- Est doté de responsabilités additionnelles par rapport à celles normalement investies à un conseil scolaire public dans la province de la Nouvelle-Écosse :
 - La promotion du programme d'enseignement en français langue première et la diffusion de l'information à son sujet,
 - L'enrichissement de son matériel didactique d'information relative à la culture acadienne et
 - Dans le cadre de ses programmes d'enseignement, la promotion, par des activités, de la culture acadienne et la langue française.

En plus, le CSAP œuvre à l'élaboration des programmes d'études pour français langue première en Nouvelle-Écosse ayant été le premier conseil scolaire au Canada à développer ses propres programmes qui d'ailleurs reçoivent l'approbation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le 1^{er} avril 2018, les conseils scolaires en Nouvelle-Écosse sauf le CSAP ont été abolis par le biais d'une nouvelle Loi sur l'Éducation. L'ancienne loi demeure en vigueur pour le CSAP jusqu'à ce que la loi pour le CSAP, prévue pour le printemps dernier, sera présentée lors d'une prochaine session législative telle que déclarée par Zach Churchill, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.



Le CSAP continue de travailler avec le ministère pour élaborer cette loi distincte régissant l'enseignement du français langue première et qui répondra aux besoins linguistiques et culturels uniques des Acadiens et des francophones de la province de la Nouvelle-Écosse.

Une fois mis au point, ce sera la première fois que la Nouvelle-Écosse adoptera une législation distincte régissant la langue française dans les écoles publiques.

En 2017-2018, le CSAP arrivait à la dernière année de son plan stratégique 2014/2018. Un exercice de planification est prévu en 2018/2019 alors le CSAP a reconduit le présent plan un an dont les trois grands buts prioritaires sont:

- Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves
- Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire
- Communications et relations – Renforcer l'engagement et l'appui de nos partenaires et leur confiance dans le CSAP

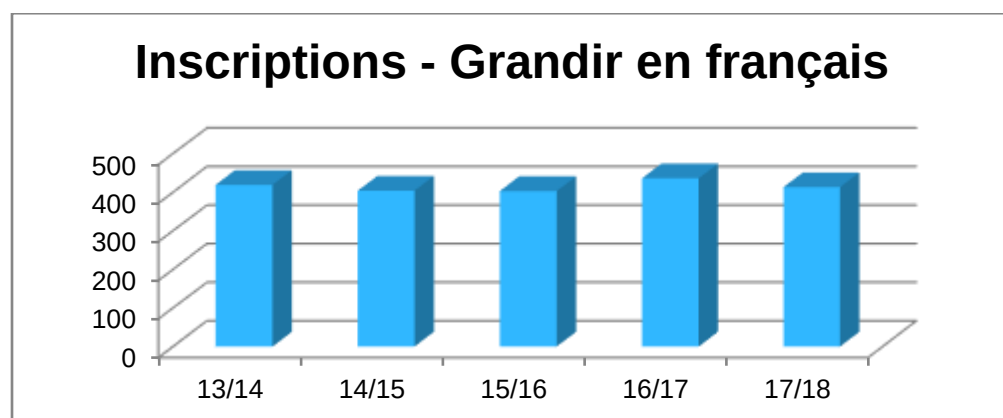
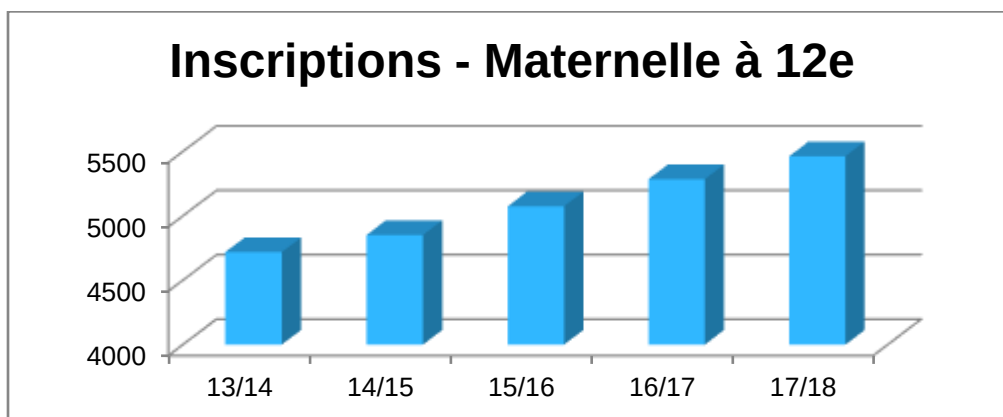
Guidé par ce plan et mettant ses ressources et ses énergies dans ses domaines prioritaires et les initiatives du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le CSAP œuvre dans un contexte où le développement de la langue française et la construction de l'identité englobent chacune des actions entreprises par tous les joueurs du CSAP.

En septembre 2018, avec la fermeture de l'École Saint-Albert, et l'École Jean-Marie Gay et l'ouverture de l'École Mer et Monde, le CSAP compte vingt et une (21) écoles réparties dans l'ensemble de la province de la Nouvelle-Écosse, le siège social situé à La Butte et trois (3) bureaux régionaux situés à Petit-de-Grat, à Dartmouth et à La Butte.

À la rentrée scolaire 2017/18, l'ensemble des écoles du CSAP accueillait 5 876 élèves (une augmentation de 155 élèves) en offrant:

- Premièrement une programmation complète en français langue première, de la maternelle à 12^e année à 5 463 élèves (une augmentation de 178 élèves) et
- Deuxièmement, le programme Grandir en français – accueil/francisation à 413 élèves âgés de quatre ans (une diminution de 23 élèves). Ce programme est offert dans douze (12) des écoles élémentaires par les employé(e)s du CSAP, et à la clientèle des autres cinq (5) écoles élémentaires par le biais de partenariat avec des organismes de la petite enfance existant dans ces communautés. Commençant le 1^{er} septembre 2018, le programme de prématernelle – 4 ans sera financé complètement

par la Province de la Nouvelle-Écosse. Il sera également offert à l'École Mer et Monde qui ouvre ses portes au début de l'année scolaire 2018/2019.



Le CSAP continue d'être encouragé par les résultats très favorables de ses élèves lors des évaluations au niveau provincial, national et international et continue de mettre en place des stratégies pour améliorer le rendement.

Le CSAP continue d'assurer que chacune des actions entreprises par tous les joueurs du CSAP mène vers le succès dans ses domaines prioritaires :

- Qualité d'éducation avec l'accent sur le rendement et le bien-être des élèves
- Recrutement et rétention des élèves et d'un personnel qualifié
- Construction identitaire, sécurité linguistique et langue parlée dans les écoles
- Infrastructures avec emphase sur les défis reliés aux espaces d'enseignement et d'apprentissage au service de la population étudiante du CSAP
- Protection des droits et promotion de l'identité du CSAP

Le CSAP continue également d'assurer avec succès la mise en œuvre des initiatives du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le CSAP, en voie de croissance depuis ses débuts, a revendiqué, avec succès auprès du ministère, l'importance que la période de transition pour l'implantation de la « nouvelle » formule de financement arrive à sa fin en 2017-2018.

En avril 2018 le ministre Churchill annonce quatre (4) projets d'infrastructure attendus depuis longtemps (école à Wedgeport, école pour la région de Clare, école sur la péninsule d'Halifax et agrandissement à l'École acadienne de Pomquet). Il demeure toutefois une gamme de défis reliés aux espaces d'enseignement et d'apprentissage au service de la population étudiante du CSAP à travers la province. Le CSAP continue ses revendications auprès des ministères pour des solutions dans un avenir rapproché.

La vision du CSAP est de travailler avec ses partenaires pour assurer le développement académique et social de chacun de ses élèves, afin de former des citoyennes et citoyens fiers et engagés envers la langue française, leur culture et leur communauté, ayant le sens des responsabilités, compétents dans les deux langues officielles du pays et ouverts sur le monde

Le CSAP souligne l'appui de ses partenaires et la volonté continuelle des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse de vivre leur culture et leur identité en français, dans un milieu minoritaire.

C'est ENSEMBLE que nous aboutissons aux succès de tous nos jeunes de nos communautés acadiennes et francophones!



2.0 MISSION

Le Conseil scolaire acadien provincial offre une éducation en français de première qualité, en tenant compte de son mandat culturel, afin de contribuer au développement global et à la construction de l'identité des élèves dans le contexte acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse.

(Adoptée le 1^{er} juin 2014)



3.0 PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Conformément au plan stratégique 2014-2018 qui a été reconduit un an, le CSAP mise sur trois grands buts prioritaires faits dans un contexte où le développement de la langue française et la construction de l'identité englobent chacune des actions entreprises par tous les joueurs du CSAP :

- Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves
- Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire
- Communications et relations – Renforcer l'engagement et l'appui de nos partenaires et leur confiance dans le CSAP

Le Conseil scolaire acadien provincial travaille à avancer les initiatives dans le document *Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse 2015*. Ces initiatives visent le renforcement du niveau des élèves en mathématiques et en littérature, l'offre de milieux scolaires favorisant l'intégration et l'amélioration du niveau de préparation des élèves au monde professionnel.

Deux buts communs ont été établis pour tous les conseils scolaires en partenariat avec le MEDPE notamment

- Améliorer les résultats des élèves
- Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire

Ces initiatives et ces deux buts communs s'alignent très bien aux buts identifiés dans le plan stratégique du CSAP. Cet alignement soutient directement les piliers identifiés dans *Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse 2015*.

Comme décrit à la section 9, des priorités ont été établies pour chacun de ces buts et ces priorités sont les stratégies et les initiatives que le CSAP entreprendra au cours de l'année prochaine pour continuer son cheminement vers ces buts.

4.0 STRUCTURE DE GESTION DU CONSEIL

Le Conseil est responsable de la gouvernance du CSAP. Les responsabilités du Conseil, envers le contrôle et la gestion des écoles publiques sous sa juridiction, sont conformément à la Loi sur l'éducation et les règlements.

Tous les quatre (4) ans, les élections scolaires ont lieu en même temps que les élections municipales. Les prochaines se tiendront en automne 2020. Les conseillers sont élus dans les dix régions qui couvrent l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Écosse et où se trouvent les 21 écoles du CSAP. Cependant, autour de la table du Conseil, les conseillers prennent les décisions en fonction du rôle et du mandat du CSAP dans son ensemble.

Le Conseil est composé de 18 conseillers scolaires. La présidence (P) et la vice-présidence (VP) sont élues par les membres du Conseil, une fois par an, conformément à la Loi sur l'éducation.

Région géographique	Conseiller(ère) scolaire	Région géographique	Conseiller(ère) scolaire
Argyle	d'Entremont, Jeanelle deViller, Clyde Jacquard, Donald	Halifax	Comeau, Lucien Craig, Marthe Surette, André
Chéticamp	Larade, Joeleen LeFort, Léonard	Pomquet	Benoit, Alfred
Clare	Cottreau, Marcel Gaudet, Kenneth (P)	Richmond	Marchand, Louise Samson, Blair (VP)
Greenwood	Thériault, Sophie Lavigne, Hélène	Rive-Sud	Middleton, Hank
		Sydney	LeFort, Marcel
		Truro	Breau, Jérôme

Le conseil se rencontre, en moyenne, huit (8) fois par année lors des fins de semaine dans les régions géographiques de la province sous sa juridiction et par le biais de conférence WEB. Les réunions du Conseil, qui sont ouvertes au public, sont appuyées par une structure de comités légiférés et de comités mandatés par le conseil.

Le Conseil surveille l'avancement de son plan stratégique et des initiatives du MÉDPE par le biais de rapports à chaque réunion du Conseil et du rapport annuel au Conseil, fournis par la direction générale.

5.0 FONCTIONS DE PRESTATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES

En vertu de l'article 39 (1) la direction générale a la responsabilité d'ensemble

- (a) du bon fonctionnement du bureau du conseil scolaire et des écoles; et
- (b) de la surveillance de tous les employés du conseil scolaire.

En vertu de l'article 39 (3) de la Loi sur l'éducation, le directeur général répond au conseil scolaire du rendement scolaire des élèves et des écoles et lui fait rapport chaque année au sujet de ce rendement. Pour répondre à cette responsabilité, le directeur général est appuyé par l'équipe de gestion (*programmes et services aux élèves, opérations, finances, ressources humaines, directions régionales*) qui fournit un soutien direct aux écoles en s'attardant prioritairement aux actions relevant du plan stratégique et des initiatives du gouvernement.

Le **service des programmes et des services aux élèves** relève de la direction des services éducatifs (*approuvée à l'intérieur d'élaboration de programmes d'études*) appuyée de trois directions régionales (*approuvées par le ministère pour reconnaître les défis géographiques d'un conseil provincial*) assumant la responsabilité des fonctions dans les catégories prescrites suivantes:

- (i) services aux élèves,
- (ii) mise en œuvre du programme d'études,
- (iii) respect des cultures et droits de la personne,
- (iv) qualité et responsabilité d'éducation,
- (v) appui principal dans le domaine des programmes et des services aux élèves,
- (vi) au nom de la direction générale, les directions d'école, y compris la supervision et l'évaluation,
- (vii) la technologie dans le programme d'études et les salles de classe,
- (viii) perfectionnement professionnel des enseignant(e)s,
- (ix) comités d'école consultatifs, y compris les plans d'amélioration des écoles, et
- (x) éducation communautaire et éducation pour adultes, si c'est applicable, et tous les programmes additionnels destinés aux élèves.

6.0 FONCTIONS D'EXPLOITATION ET DE SOUTIEN

Les actions des services de soutien s'attardent prioritairement en assurant un appui pour la réalisation des actions relevant du plan stratégique et des initiatives du gouvernement.

Le **service des opérations** relève d'une direction des opérations assumant des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- (i) gestion des édifices, y compris l'accès de la communauté,
- (ii) construction de nature capitale, additions et changements,
- (iii) transport des étudiants,
- (iv) technologie, et
- (v) appui principal dans le domaine des opérations.

Le **service des finances** relève d'une direction des finances qui assure les fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- (i) budgets,
- (ii) comptabilité, y compris la paie,
- (iii) risque (assurances),
- (iv) achats,
- (v) appui aux vérifications,
- (vi) appui principal dans le domaine des finances, et
- (vii) gestion des fonds générés par les écoles.

Le **service des ressources humaines** relève d'une direction des ressources humaines avec des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- (i) relations avec la main-d'œuvre, y compris l'appui des négociations locales et provinciales,
- (ii) systèmes d'appréciation du rendement et de planification de gestion de la croissance,
- (iii) perfectionnement professionnel des employés (sauf les enseignants) et coordination du programme de développement professionnel du système,
- (iv) équité d'emploi,

- (v) santé et sécurité,
- (vi) santé du personnel,
- (vii) planification de succession,
- (viii) coordination de la dotation du personnel,
- (ix) recrutement et placement du personnel, et
- (x) appui principal dans le domaine des ressources humaines.



7.0 RAPPORT ANNUEL SUR LES RÉALISATIONS 2017-2018

Pédagogie du 21 ^e siècle	
Cible : assurer l'intégration et l'utilisation judicieuse des pratiques d'une pédagogie du 21 ^e siècle, de la petite enfance à l'âge adulte, visant le plein potentiel affectif et académique de chaque élève	
Domaine d'intervention La petite enfance et la francisation	1. Mettre en place des programmes et des conditions optimales qui assurent un milieu propice à l'apprentissage et à l'appropriation de la culture acadienne et francophone ainsi que le développement langagier des jeunes enfants
Stratégie 1.1 : Continuer de fournir du développement professionnel à nos éducatrices et nos aides-éducatrices afin de promouvoir une pédagogie orientée vers le jeu Stratégie 1.2: Revoir le modèle de francisation du CSAP afin d'aligner les procédures et politiques vers une pédagogie de la petite enfance. Stratégie 1.3: Assurer un plan de formation continue axé sur le développement de la petite enfance pour les éducatrices, les enseignants et les enseignantes, visant l'appropriation de la culture et le développement langagier.	• Nous avons participé à la mise à l'essai du nouveau programme de la prématernelle de la Nouvelle-Écosse – Grandir en Français. Ce programme sera intégré dans tous nos centres à partir de septembre 2018. • Nous avons embauché une consultante en petite enfance pour appuyer la transition des sites de Grandir en Français au programme provincial ainsi que pour appuyer les éducatrices dans leur travail. • Établissement d'une entente avec l'Université Ste. Anne pour offrir de la formation à nos éducatrices afin de les permettre d'augmenter leur certification et leur compétence. • Offre d'une intervention quotidienne de 30 minutes en petits groupes en maternelle pour les enfants qui ne parlent pas la langue de l'apprentissage • Appuis continus offerts aux intervenantes pour encadrer le volet francisation • Le personnel du programme de Grandir en Français embauché sans le niveau de qualification exigé doit s'inscrire à un programme de formation. Le CSAP a établi une entente à ce sujet avec l'Université Ste-Anne afin d'appuyer financièrement les participants et assurer que tous les programmes sont offerts par du personnel détenant les qualifications en vertu

	d'un programme collégial en Petite-Enfance.
<u>Domaine d'intervention</u> Le cheminement scolaire et l'offre pédagogique	2. Mettre en place des programmes et des conditions qui donnent à chaque élève la possibilité de maximiser ses apprentissages de développer de nouveaux intérêts et de combler ses besoins pour favoriser sa réussite.
Stratégie 2.1 : Soutenir la mise en oeuvre des recommandations du Conseil visant l'amélioration des conditions en salle de classe Stratégie 2.2 : Soutenir le processus de renouvellement du programme d'études de 7e et 8e année et du programme d'études du développement personnel et social (DPS) de la 4e à la 8e année Stratégie 2.3 : Continuer à appuyer la mise en oeuvre de la stratégie provinciale en matière de littératie soutenue par des possibilités d'apprentissage professionnel pour enseignants Stratégie 2.4 : Continuer à appuyer la mise en oeuvre de la stratégie renouvelée relative aux mathématiques, soutenue par des possibilités d'apprentissage professionnel pour enseignants Stratégie 2.5 : Améliorer l'accès (équité) aux cours et aux programmes disponibles à tous les élèves pour répondre à leurs besoins et intérêts.	Toutes recommandations découlant du comité-conseil visant l'amélioration des conditions en salle de classe ont été mises en oeuvre. Programme 7-8 • Mise sur pied de deux comités de travail (enseignants et directions d'écoles) pour élaborer les RAS, les indicateurs pour les matières suivantes : • Sciences ❖ Sciences humaines ❖ Développement personnel et social ❖ Arts plastiques ❖ Technologie (nouveaux) ❖ Français et mathématiques n'ont pas été grandement modifiés - Création de deux blocs intégrés, un en littératie et l'autre en numératie pour appuyer l'enseignement des nouveaux programmes d'études 7 et 8, programmes axés sur le développement de compétences transdisciplinaires. - Début de développement de ressources d'appui pour les 2 blocs intégrés pour mettre à l'essai dans les 3 écoles prototypes pour 2018-19 Formations et encadrement des enseignants et du personnel impliqués dans les 3 écoles pilotes LITTÉRATIE Accompagnement des mentors pédagogiques : Cet accompagnement est directement en lien avec les buts des Plans pour la réussite des élèves. Elle est individualisée pour répondre aux priorités de l'école. Une attention particulière a été mise dans le domaine de la communication orale pour comprendre ses composantes et pour explorer différentes façons pour augmenter les occasions de communication orale en

Stratégie 2.6 : Accroître et mettre à jour le répertoire de cours et de programme disponibles aux élèves pour assurer une programmation qui permet de développer les habiletés du 21^e siècle. Stratégie 2.7 : Optimiser les services en orientation scolaire pour que les élèves puissent développer les habiletés, explorer des possibilités de carrière et faire des choix informés. Stratégie 2.8 : Faciliter et maximiser la reconnaissance des apprentissages qui ont lieu à l'extérieur des murs de l'école	salle de classe et améliorer les compétences en communication orale de tous les élèves. Cohorte d'enseignants et la mise en œuvre de l'atelier d'écriture : Ces sessions, offertes aux enseignants intéressés, ont permis aux enseignants de voir l'atelier d'écriture en action. Les enseignants de cette cohorte ont reçu des ressources supplémentaires et ont aussi participé à des sessions Hangout régulières pour partager leurs défis et réussites dans la mise en œuvre de l'atelier d'écriture dans leur propre salle de classe. Développement d'une ressource pour la francisation et la communication orale • Un comité de travail s'est établi pour développer une ressource d'appui pour expliciter les comportements langagiers des élèves afin d'équiper le personnel enseignant avec les outils nécessaires pour intervenir et améliorer les compétences langagières de tous nos élèves (francisation, franco dominants) • Des stratégies pédagogiques sont en train d'être élaborées pour clarifier comment mieux intervenir auprès de tous nos élèves pour rehausser les compétences en communication de tous les élèves. NUMÉRATIE Développement d'une ressource pour mieux comprendre la résolution de problèmes mathématiques • Un comité de travail a poursuivi pour développer une ressource d'appui pour expliciter l'importance de la démarche de résolution de problèmes mathématiques afin d'équiper le personnel enseignant avec les outils nécessaires pour intervenir et améliorer ce processus chez les élèves.
---	---



- Un accompagnement direct en salle de classe pour modéliser les étapes du processus a eu lieu pour pratiquer les étapes et pour offrir de la rétroaction dans ce domaine.
- Des stratégies pédagogiques sont en train d'être élaborées pour clarifier comment mieux intervenir auprès de tous nos élèves.

Intervention précoce en mathématiques

Cette initiative vise à offrir des services préventifs sur une base quotidienne en mathématiques. Les élèves identifiés pourront bénéficier d'un enseignement intensif élaboré à partir de leurs forces et de leurs besoins et qui visera l'atteinte des résultats d'apprentissage tout en valorisant leur culture ainsi que l'utilisation de la langue française.

Enseignants spécialistes en mathématiques

Cette initiative offre un service d'accompagnement auprès des enseignants et enseignantes de la maternelle à la 12^e année pour promouvoir de bonnes pratiques d'enseignement des mathématiques. Les spécialistes en mathématiques appuyer également les écoles avec leurs Plans de réussite des élèves pour adresser leur but en numératie.

Programmes 9-12

- Civisme 9. La rédaction d'un nouveau cours de Civisme et la mise à l'essai du cours se sont faites dans 2 écoles du CSAP. La mise en œuvre du cours de Civisme 9 se fera dans toutes les écoles dès septembre 2018, pour ce, le développement de ressources d'appui entreposées dans un site web s'est fait cette année afin de bien encadrer les enseignants dans cette mise en œuvre.
- Chimie 12 et Chimie 12 avancée. Une révision de ces programmes s'est faite pour incorporer des indicateurs de rendement pour chaque RAS
- Recherche et développement d'un nouveau programme d'études pour un cours de



	Programmation 12 se sont faits au cours de l'année. Le développement du cours virtuel s'est fait en parallèle. · Entrepreneuriat 12, rédaction / révision d'un cours existant au CSAP est complet et prêt pour septembre 2018. Un site web a aussi été développé pour le cours d'Entrepreneuriat 12, il sera disponible dès septembre 2018. École virtuelle En 2017 -2018, 146 élèves ont suivi un cours à l'École virtuelle au CSAP. Les élèves ont eu accès à 20 cours, et ce, dans tous les blocs de l'horaire. Trois cours sont en développement pour être ajouté à la liste des cours pour la prochaine année scolaire (2018-2019) pour un total de 23 cours (Précalcul 12; Calcul 12 et Programmation 12). L'École virtuelle a en place une structure qui facilite l'accès aux cours et les enseignants utilisent une variété de stratégies pour être en mesure d'accompagner et suivre de près le progrès des élèves. L'École virtuelle a également développé et mis à l'essai un modèle de formation qui permet aux enseignants des écoles du CSAP d'intégrer l'enseignement hybride dans leurs pratiques pédagogiques. Les enseignants de chimie au secondaire ont participé à ce projet pendant l'année scolaire 2017-2018. Suivi à l'étude des PPIs - o Il a été convenu qu'étant donné le contexte incertain entourant la publication sur l'intégration scolaire : Les élèves en premier, nous avons décidé qu'il serait préférable de ne pas faire cette étude cette année. On peut tout de même confirmer une augmentation du nombre de PPI qui est passé de 149 en juin 2017 à 167 en juin 2018. • (Le ministère doit réviser le programme avant
--	---

	d'avancer dans l'approche Globale en orientation et counselling) • Deux rencontres avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite enfance pour discuter du programme ACHIEVE offert par NSCC grâce à du financement du Ministère. Nous souhaitons que ce programme offre d'ici deux ans à une douzaine d'élèves du CSAP de nouvelles options en français pour gagner plus d'autonomie et être des membres actifs de nos communautés. • Le comité PRÉ du CSAP, composé des 3 DRs, la direction des services éducatifs, les coordinateurs et la responsable provinciale du développement scolaire communautaire a eu 4 rencontres pendant l'année scolaire. Le but de ce comité est d'appuyer les écoles avec leur plan de réussites pour les élèves. Beaucoup d'appui leur fut donné lors de rencontres des directions, avec plusieurs activités qui se rapportaient aux buts des PRÉ des différentes écoles. Les agents de liaison ont aussi joué un rôle direct pour appuyer les écoles de façon plus directe. Ceci fut la première année réelle de la mise en place du nouveau format du plan et les commentaires des écoles étaient bien positifs.
<u>Domaines d'interventions</u> Les pratiques pédagogiques gagnantes	3. Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui préparent les élèves à devenir des citoyens engagés capables d'innover, de collaborer, de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et de devenir apprenants à vie.
Stratégie 3.1 : Assurer la mise en œuvre des approches qui respectent le processus enseignement – apprentissage – évaluation basé sur la recherche et qui favorisent la réussite de tous les élèves : littératie, numératie, douance, différenciation, francisation.	Infrastructure pour appuyer le développement et la mise en œuvre de programmes d'études • La création de sites web Google, des sites Moodles, de Classroom Google et de dossiers Google pour organiser et répertorier les programmes d'études ainsi que les ressources d'appui est toujours en cours. Les membres du secteur des services éducatifs travaillent ensemble pour créer un

Stratégie 3.2 :

Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour favoriser la transmission et l'appropriation de la langue française ainsi que de la culture acadienne et des autres francophones, tout en appuyant la réussite scolaire de tous les élèves.

Stratégie 3.3 :

Intégrer explicitement dans sa planification le développement des habiletés du 21^e siècle afin d'assurer que les élèves deviennent des citoyens autonomes, engagés et responsables.

répertoire commun avec des gabarits communs afin de faciliter l'accès aux diverses ressources.

- L'achat d'équipements technologiques pour faciliter et améliorer les rencontres à distance s'est fait. Trois salles, une dans chaque région, équipées de micros, de caméras et de grande télévision sont maintenant utilisés par entre autres, les directions d'écoles, les conseillers et agents pédagogiques pour permettre des rencontres plus authentiques entre régions.

- **L'intégration des technologies au service de l'apprentissage par un membre de l'équipe programmes.** Ces sessions individualisées ont permis aux enseignants d'explorer davantage les pratiques gagnantes en technologies à l'aide des applications Google dans leur propre salle de classe. Les enseignants ont pu explorer différents moyens que les applications Google offrent pour suivre le progrès des élèves, recueillir des preuves provenant de la triangulation des données (observation, conversation et production), organiser des dossiers afin de conserver facilement des traces d'apprentissage et être en mesure de répondre aux besoins de vos élèves.
- **L'approche par l'enquête :** Ces sessions individualisées ou en petit groupe ont permis aux enseignants d'explorer l'approche par l'enquête, une pédagogie qui encourage les élèves à construire leurs savoirs par le questionnement tout en développant les compétences transdisciplinaires. Cette pédagogie est déjà intégrée dans les programmes d'études de la maternelle à la 6^e année et dans la révision des programmes d'études 7^e et 8^e année et sera intégrée pour les autres niveaux scolaires.

	● Appui continu offerte aux intervenantes dans les différents volets de l'appui en littératie ainsi que l'utilisation des données au service de l'apprentissage ce qui assure la différenciation ● Appui continu offerte aux enseignantes IPLE ● Appui continu offerte aux mentors pédagogiques ainsi que l'accompagnement des mentors auprès des enseignants de la salle de classe ● Offrir différents modèles de formation qui utilise la technologie (en direct, à distance, en réseaux de collaboration). ● Maximisation de l'initiative des équipes de collaboration afin de les rendre plus efficaces ○ Le comité PRÉ du CSAP, composé des 3 DR, la direction des services éducatifs, les coordinateurs et la responsable provinciale du développement scolaire communautaire a eu 4 rencontres pendant l'année scolaire. Le but de ce comité est d'appuyer les écoles avec leur plan de réussites pour les élèves. Beaucoup d'appui leur fut donné lors de rencontres des directions, avec plusieurs activités qui se rapportaient aux buts des PRÉ des différentes écoles. Les agents de liaison ont aussi joué un rôle direct pour appuyer les écoles de façon plus directe. Ceci fut la première année réelle de la mise en place du nouveau format du plan et les commentaires des écoles étaient bien positifs. ● Sensibilisation continue auprès des élèves et des enseignants aux réalités de l'enseignement dans un milieu minoritaire ○ Un référentiel pour l'enseignement en milieu minoritaire a été élaboré et est
--	--



	utilisé conjointement avec les mentors qui appuient les enseignants dans les écoles • Achat de chromebooks pour les élèves du CSAP pour atteindre les ratios ordi:élèves - 1:4 (élémentaire) 1:2 (secondaire 1er cycle et 2e cycle) • Dans plusieurs écoles, les agents appuient des projets GénieArts. Un rapport complet des projets réalisés sera préparé à la fin juin par la FéCANE
--	--

Services aux enfants, aux jeunes et aux familles Cible : Assurer l'intégration et l'utilisation judicieuse de divers services aux enfants, aux jeunes et aux familles, visant le bien-être de tous les élèves.	
<u>Domaine d'interventions</u> Le service d'appui aux enfants, aux jeunes et aux familles	4. Assurer l'offre et la coordination d'un éventail de services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles afin que les enfants et les élèves réalisent leur plein potentiel.
Stratégie 4.1 : Soutenir la mise en oeuvre des recommandations de la Commission sur l'intégration en éducation Stratégie 4.2 : Soutenir l'expérience des utilisateurs de TIENET au moyen du projet de consultation des utilisateurs Stratégie 4.3 : Continuer à veiller à ce que les écoles effectuent tous les exercices d'urgence requis Stratégie 4.4 : Améliorer le modèle de livraison des services aux élèves dans les écoles	• Création d'un outil de suivi évolutif des cas de soutien aux élèves pour assurer une communication continue entre l'équipe et une procédure de prise en note objective des comportements et du cheminement de l'élève. L'outil novateur crée un bilan post-intervention pour l'école. • Encadrement du projet pilote d'intervenant scolaire en soutien aux élèves. • Intervention quotidienne de 30 minutes en salle de classe et une intervention quotidienne de 30 minutes à l'extérieur de la salle de classe offerte pour chacun des volets de l'appui en littératie • Intervention quotidienne en mathématiques pour certains élèves M-3 ayant des besoins particuliers • Révision du modèle de livraison de service en enseignement ressource/centre d'apprentissage - o Travail continu sur l'élaboration du guide

du CSAP en adoptant les pratiques novatrices et efficaces, tout en assurant une communication continue entre les interventions. Stratégie 4.5 : Finaliser l'implantation des trois sites ÉcolesPlus du CSAP puis étendre les services offerts dans nos écoles	des enseignants ressources du CSAP inséré à l'intérieur d'un disque d'équipe contenant diverses ressources pour les enseignants ressources 17-18. • Admission du sondage d'observation pour tous les élèves de la première année en début d'année; • Formation avec M. Alain Desrochers sur la rééducation en lecture et en écriture pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage. • Création d'un groupe-discussion pour le projet du professeur Philippe Tremblay de l'Université Laval dont le but est de créer des modules sur le co-enseignement. • Élaboration de la procédure et du formulaire de demande pour la journée de planification/formation - soutien aux élèves afin d'appuyer le personnel de l'école avec des cas de comportement, de TSA ou de diagnostics multiples. • Préparation de matériel et planification de formations futures et essentielles aux nouveaux postes créés par le ministère (enseignants spécialisés en comportement, enseignants spécialisés en autisme, intervenants scolaires en soutien aux élèves, etc.). • Expansion du service ÉcolesPlus ○ La coordonnatrice des services aux élèves assume le rôle de leadership provincial des ÉcolesPlus du CSAP.
<u>Domaine d'intervention</u> La valorisation de la diversité	5. Offrir un milieu d'apprentissage et de vie sécurisant et inclusif qui célèbre les différences dans toutes ses formes
Stratégie 5.1 : Développer les compétences culturelles des élèves et du personnel afin de promouvoir des communautés scolaires inclusives qui valorisent la diversité	• Renouvellement de l'équipe RDD (Relations interculturelles, diversité et droits de la personne) : deux sessions de travail et deux formations • Projet de recherche en collaboration avec l'Université Sainte-Anne

Stratégie 5.2 :

Coordonner l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants (élèves et familles) dans nos écoles tout en créant un climat favorable à leur épanouissement, qui favorise leur autonomie et qui valorise leur culture et leurs traditions dans nos écoles

- Initiative (journée DiscriminAction) dans les 12 écoles suivantes :
- Sommet (7^e), Rose-des-Vents (7, 8, 9), Beaux-Marais(4, 5,6), Pomquet(7, 8) Le Carrefour(6, 7), Grand Portage (7^e), Belleville(6^e), Pubnico-Ouest(5^e)
- Clare (9^e), Par-en-Bas (7, 8.), Beau-Port (5, 6, 7), Beaubassin (4, 5)
- Organisation d'ateliers interculturels aux écoles du Carrefour, NDA, Étoile de l'Acadie et Bois-Joli
- Intervention dans certaines écoles pour apporter de l'appui.
- Révision de quelques procédures en lien avec la diversité ou l'immigration.
- Formation dans le domaine de l'approche interculturelle aux équipes SAFE central, Nord-Est et Sud-Ouest mais aussi aux personnels des écoles du Carrefour, Beaubassin et Sommet.
- Rédaction des notes de service dans le domaine de la diversité
- Leadership dans le dossier pédagogie sensible à la culture et à la langue.
- Leadership, en collaboration avec Brent, dans le dossier de recrutement d'élèves internationaux (Formulaires, site web, dépliants et voyage exploratoire avec rapport détaillé).
- Leadership dans le dossier de (Français langue additionnelle) avec le MDEP
- Leadership dans le projet classe d'accueil en collaboration avec Beaubassin.
- Représentant du CSAP dans les rencontres RCH.
- Représentant du CSAP dans le dossier des traités autochtones.
- Consultation dans le domaine de la diversité auprès du secteur des programmes.
- Collaboration avec les ressources humaines dans le dossier diversité.
- Collaboration avec l'Université St Mary's dans l'organisation du colloque international dans le domaine des études interculturelles.

	Continuation du travail nécessaire pour que le CSAP puisse accueillir des élèves internationaux. Ce travail continu à être un défi, les demandes rentrent, mais les informations requises ne sont pas fournies par les postulants. Le "Nova Scotia International Student Program" est en train d'être examiné par le ministère et ça sera important que le CSAP fasse partie de cette organisation ou nous devons avoir une structure comparable disponible pour le CSAP. Ceci aurait le potentiel de nous fournir avec une infrastructure qui pourraient appuyer les élèves internationaux qui veulent venir étudier avec le CSAP. Nous avons aussi commencé à faire contact avec des écoles internationales afin de créer des liens pour un jour des élèves puissent continuer leurs études dans les écoles du CSAP.
<u>Domaine d'intervention</u> La santé mentale et physique des élèves et du personnel	6. Assurer l'offre et la coordination des programmes et répondants aux besoins dans le domaine de la santé physique et mentale.
Stratégie 6.1 : Développer et mettre en œuvre une stratégie globale pour favoriser la santé mentale et physique des élèves Stratégie 6.2 Développer et mettre en œuvre un programme visant la santé et le bien-être du personnel : mise à jour du programme de reconnaissance, promotion des services du programme d'aide aux employés, Programme de retour au travail des employés.	- Mise sur pied en collaboration avec le spécialiste d'une stratégie dans les domaines de la santé mentale, l'apprentissage socioaffectif, les comportements perturbateur ainsi que les programmes reliés à l'intimidation et la cyberintimidation. En fonction des besoins identifiés: - Formation sur l'analyse fonctionnelle ainsi que l'élaboration des plans de comportement positifs aux enseignants ressources, directions, conseillers en orientation - Continuation et expansion du programme « Racines de l'empathie » - Sessions de formation <i>Zone de régulations</i> - Offre de diverses formations selon des besoins dans les écoles et les régions : formation de base en autisme; formation

	de STAR : présentation au sujet des structures et stratégies dans le domaine de l'autisme; formation de PEERS; formation sur la méthode GRID (méthode visuelle pour l'apprentissage de la lecture) - o Formation offerte aux enseignants ressources sur les filles atteintes du TSA et le développement des scénarios sociaux. - o Formation Go To (santé mentale) offerte aux aides-enseignants. - o Formation continue offerte aux intervenantes en soutien aux élèves (Observations systématiques en salle de classe, analyse fonctionnelle du comportement, zones de régulation, l'élaboration de plan de comportements positifs, dossier commun d'outils d'intervention psychoéducative) ● Promotion de la santé et sécurité au travail - o Un cartable sur la gestion des urgences est disponible aux directions des écoles du CSAP afin de clarifier les obligations et faciliter la planification et l'exécution des pratiques d'urgence - o Un tableau de bord sur la gestion des urgences est partagé avec les directions des écoles afin d'avoir une mise à jour continue de la tenue des pratiques des écoles. ● Promotion des services d'aide aux employés - o Des sessions de formation et documentation dans les écoles et les bureaux ● Reconnaissance du personnel: - o Les membres de l'équipe de gestion participent aux cérémonies des retraités afin de souligner la contribution du personnel qui prend leur retraite.
--	---

Communications et relations	
Cible : Maximiser la communication et la collaboration avec tous les partenaires afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne et francophone pour et par les jeunes.	
<u>Domaine d'intervention</u> La collaboration et les partenariats avec la communauté	7. Le CSAP s'engage à collaborer avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de maintenir un continuum de services aux bénéficiaires des élèves et des membres de la communauté.
Stratégie 7.1 : Créer et renforcer des liens de partenariat avec des entreprises de nos communautés ainsi que des institutions et organismes communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux afin de développer des initiatives répondant aux besoins des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse. Stratégie 7.2 : Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes en tant que citoyens informés, conscients de leurs droits et responsabilités et prêts à s'engager pour dynamiser leur francophonie au niveau provincial, atlantique, national et international.	● Nous travaillons en partenariat avec l'Université Ste-Anne afin d'offrir des cours financés en totalité pour les éducateurs/éducatrices à la petite enfance. ● Participation active aux tables de leadership régionales, au réseau santé en français, aux ÉcolesSantés et au sein des comités régionaux d'ÉcolesPlus afin de profiter pleinement des retombées de projets conjoints. ● Élaboration d'un document-cadre afin d'aider les directions d'école à travailler avec leur communauté scolaire pour établir un but développement scolaire communautaire dans le Plan pour la réussite des élèves. ● Le coordonnateur de la diversité culturelle siège comme représentant du CSAP sur la table d'immigration francophone. ● Participation au comité provincial qui retravaille le document-cadre pour les plans pour la réussite des élèves ○ Il s'agit de simplifier le rapportage des buts et actions et avoir un formulaire commun qui sera utilisé par chaque conseil ● Identification de certains élèves du CSAP afin de participer au projet pilote «Occasion d'expérience de travail» pour des élèves ayant des besoins particuliers. ● Collaboration au projet de recherche de l'IWK Autism Research Centre afin de mettre en place des services en français liés à l'autisme. ● Maximiser la participation active des élèves ainsi que la structure des conseils étudiants au niveau du leadership des élèves

	- o Le Forum des conseils étudiants a eu lieu en septembre avec une participation d'une soixantaine d'élèves des 11 écoles secondaires; la thématique était « La voix des jeunes » et l'organisme Vox Populi a donné des ateliers au sujet de la démocratie à l'école. - o Quatre rencontres de la table des présidences des conseils étudiants ont eu lieu par l'entremise de Hangout. - o Formation pour les agents de développement scolaire et communautaire avec Percolab afin de développer de nouvelles pratiques et de nouveaux outils de leadership partagé. - o Mise sur pied d'un comité de leadership étudiant jeunesse en collaboration avec le CJP. Organisation de deux rencontres du comité qui était composé d'élèves, de directions d'école, d'enseignantes, d'une agente de développement et des administrateurs du CSAP, afin de jeter les bases d'un cadre de leadership étudiant pour l'ensemble des écoles. Un processus de consultation continuera en 2018-2019. ● Enrichir notre collaboration avec tous les organismes pour que les jeunes puissent bénéficier de l'offre de programmes de leadership - o Les écoles du CSAP continuent à participer dans des projets en appui au développement durable et juste avec le Mouvement UNIS (anciennement Enfants entraide). Un groupe de 12 élèves de l'École secondaire de Par-en-Bas a réalisé un voyage d'apprentissage par le service au Nicaragua en juillet 2017 et les élèves de plusieurs écoles s'intéressent à un prochain voyage proposé pour l'Équateur en juillet 2019.
--	--

	o Les agents de développement dans les écoles collaborent avec les partenaires communautaires afin d'élargir les expériences disponibles pour les élèves.
<u>Domaine d'intervention</u> La promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première et du CSAP	8. Le CSAP utilise diverses stratégies de communication afin d'assurer la visibilité des écoles du CSAP, de célébrer les succès des élèves et du personnel et de promouvoir la qualité de l'éducation dans les écoles du CSAP.
Stratégie 8.1 : Développer et mettre en œuvre un plan de communication dynamique et innovateur qui assure la promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première, qui met en valeur les réussites des élèves du CSAP et qui assure la diffusion de l'information ciblée par le biais d'outils de communication bidirectionnelle. Stratégie 8.2 : Développer et mettre en œuvre un plan de communication scolaire communautaire bidirectionnel dans chaque communauté scolaire. Le plan ciblera entre autres, les responsabilités de l'école et de l'enseignement à utiliser une variété de moyens de communication avec les parents (tuteurs) et les élèves afin de les tenir informés régulièrement sur les progrès, les défis et les réussites favorisant ainsi l'engagement et la participation de tous dans le processus d'apprentissage. Stratégie 8.3	• Développement d'un plan de communication au sein du Conseil qui a pour but d'assurer une visibilité des écoles et de leurs succès. (plan de marketing – réseaux sociaux, journal virtuel) - o Le plan de communication a été présenté - o La mise à jour du site web et la mise en place de l'intranet se poursuivent avec la saisie de contenu. - o Une ébauche de stratégie de communication spécifique aux médias sociaux a été élaborée. • Tous les sites web des écoles sont maintenant en place. Un nouveau site est en création pour la nouvelle école située sur la péninsule d'Halifax. • Développement d'un plan de communication scolaire communautaire en partenariat avec les organismes communautaires francophones - o Des rencontres avec des organismes partenaires ont eu lieu. - o La Semaine de la Promotion a été rebaptisée en « Semaine de l'Éducation en français ». En mars dernier, soit du 5 au 9 mars, une soixantaine de jeunes artistes

Incorporer des résultats d'apprentissage spécifiques dans les programmes d'études dont le but est la valorisation de l'éducation acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse et au Canada ainsi que la conscientisation de la place de la francophonie dans le monde d'aujourd'hui. Stratégie 8.4 Appuyer tous les jeunes dans nos écoles pour favoriser l'utilisation optimale et responsable des outils de communication et de la technologie en général afin de susciter leur engagement en tant que citoyens engagés de la francophonie et du monde.	ont présenté des spectacles de danse, musique, chanson et improvisation théâtrale dans les écoles du CSAP. - o Les tournées des jeunes artistes ont impliqué une soixantaine de jeunes qui ont tourné dans la plupart des écoles du CSAP : danse, chanson et impro au menu! - o De nouvelles bannières ont été produites avec un tout nouveau design. Chaque école possède maintenant une bannière. ● Les démarches pour accueillir plus d'élèves internationaux se sont poursuivies. La conception d'une section sur le site web du CSAP de même qu'un dépliant dédié à ceux-ci ont été créés. Le coordonnateur de la diversité culturelle et des droits de la personne, en compagnie de Destination Acadie, s'est rendu en Angleterre et au Maroc afin de faire la promotion du CSAP auprès des familles de ces pays. Il s'est également rendu en Algérie pour visiter des écoles francophones. Le matériel promotionnel produit par le CSAP a été approuvé par ÉduCanada.
<u>Domaine d'intervention</u> L'appropriation de la langue et de la culture.	9. Favoriser la mobilisation des jeunes acadiens francophones et leurs familles au développement d'une école communautaire citoyenne inclusive qui est constamment en renouvellement et qui assure la vitalité et la pérennité de nos communautés.
Stratégie 9.1 Créer et mettre en œuvre avec nos partenaires un plan d'amélioration continue des écoles qui vise l'engagement social des jeunes à la vitalité et la pérennité de la communauté acadienne francophone. Stratégie 9.2	● Développement d'une stratégie d'accueil et de communication dans les écoles qui favorise un sens d'appartenance de toutes - Formation et session de travail avec les partenaires communautaires régionaux et provinciaux en mai 2017 et février 2018, afin d'explorer le leadership collaboratif et la notion de médiation culturelle dans la création et l'élargissement des espaces francophones dans les écoles et dans les

Développer une programmation dynamique et équilibrée dans le domaine des arts et de la culture.

Stratégie 9.3

Outiller le personnel, les intervenants communautaires, les jeunes et leurs familles dans le domaine de la construction identitaire pour favoriser la transmission et l'épanouissement de la langue et de la culture.

communautés.

- Partenariat avec l'Université Ste-Anne afin d'offrir des cours financés en totalité aux éducateurs/éducatrices à la petite enfance.
- Du 20 au 22 avril 2018 s'est déroulée la troisième édition du grand rassemblement socioculturel « Autour du feu » à Chéticamp. Tricot (le tournoi d'impro) et le concours entrepreneurial des Dragons ont été intégrés à l'évènement, le tout en partenariat avec le Conseil jeunesse provincial, l'Université Sainte-Anne et le Conseil du développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ). Environ 120 jeunes ont participé à cette rencontre qui était également diffusée en direct sur Facebook pour permettre aux familles de voir les jeunes en action!

**Ce rapport de réalisations est un suivi aux actions précises du plan stratégique. Il y a eu plusieurs autres initiatives au niveau des écoles qui ne sont pas reflétées dans ce document*



8.0 BUTS POUR 2018-2019

Conformément au plan stratégique 2014/2018 qui a été reconduit un an, le CSAP mise sur trois grands buts prioritaires faits dans un contexte où le développement de la langue française et la construction de l'identité englobent chacune des actions entreprises :

- **Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves**
Le CSAP vise à assurer l'intégration et l'utilisation quotidienne de pratiques pédagogiques du 21^e siècle, qui contribuent directement à l'apprentissage des élèves, de la petite enfance à l'âge adulte, qui recherchent l'engagement de l'élève et qui assurent ainsi un haut rendement scolaire tout en les outillant avec les habilités du 21^e siècle.
- **Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire**
Le CSAP vise à assurer que tous les services offerts aux élèves et aux familles offrent des conditions de réussite pour permettre à chaque élève d'atteindre son plein potentiel. Les services d'appui assurent l'accès à des ressources et des programmes dans les domaines de la diversité, de la santé mentale et physique et des services d'appui aux élèves et à leur famille.
- **Communications et relations – Renforcer l'engagement et l'appui de nos partenaires et leur confiance dans le CSAP**
Le CSAP vise à établir de solides relations avec ses partenaires qui sont également engagés à promouvoir la langue et la culture et à assurer la pérennité et la vitalité des communautés acadiennes et francophones. Le CSAP vise à assurer la promotion et la valorisation de l'éducation française afin de maximiser le recrutement et la rétention des élèves dans les écoles du CSAP.

Le CSAP met alors ses ressources et ses énergies dans ces domaines prioritaires et les initiatives du MÉDPE qui s'alignent complètement.

9.0 PRIORITÉS

Le CSAP procèdera au renouvellement de son plan stratégique en 2018/2019 alors les stratégies et les initiatives qui suivent ont été reconduites un an afin de continuer de se rapprocher de ses buts :

Pédagogie du 21 ^e siècle – Améliorer les résultats des élèves	
Cible : assurer l'intégration et l'utilisation judicieuses des pratiques d'une pédagogie du 21 ^e siècle, de la petite enfance à l'âge adulte, visant le plein potentiel affectif et académique de chaque élève	
Domaines d'intervention	Actions stratégiques
La petite enfance et la francisation <i>Mettre en place des programmes et des conditions optimales qui assurent un milieu propice à l'apprentissage et à l'appropriation de la culture acadienne et francophone ainsi que le développement langagier des jeunes enfants.</i>	Continuer de fournir du développement professionnel à nos éducatrices et nos aides-éducatrices afin de promouvoir une pédagogie orientée vers le jeu.
	Revoir le modèle de francisation du CSAP afin d'aligner les procédures et politiques vers une pédagogie de la petite enfance.
	Assurer un plan de formation continue axé sur le développement de la petite enfance pour les éducatrices, les enseignants et les enseignantes, visant l'appropriation de la culture et développement langagier.
Le cheminement scolaire et l'offre pédagogique <i>Mettre en place des programmes et des conditions qui donnent à</i>	Soutenir la mise en œuvre des recommandations du Conseil visant l'amélioration des conditions en salle de classe
	Soutenir le processus de renouvellement du programme d'études de 7 ^e et 8 ^e année et du programme d'études du développement personnel et social (DPS) de la 4 ^e à la 8 ^e année

<i>chaque élève la possibilité de maximiser ses apprentissages de développer de nouveaux intérêts et de combler ses besoins pour favoriser sa réussite</i>	Continuer à appuyer la mise en œuvre de la stratégie provinciale en matière de littératie, soutenue par des possibilités d'apprentissage professionnel pour enseignants
	Continuer à appuyer la mise en œuvre de la stratégie renouvelée relative aux mathématiques, soutenue par des possibilités d'apprentissage professionnel pour enseignants
	Améliorer l'accès (équité) aux cours et aux programmes disponibles à tous les élèves pour répondre à leurs besoins et intérêts.
	Accroître et mettre à jour le répertoire de cours et de programmes disponibles aux élèves pour assurer une programmation qui permet de développer les habiletés du 21 ^e siècle.
	Optimiser les services en orientation scolaire pour que les élèves puissent développer des habiletés, explorer des possibilités de carrières et faire des choix informés.
	Faciliter et maximiser la reconnaissance des apprentissages qui ont lieu à l'extérieur des murs de l'école.
Les pratiques pédagogiques gagnantes <i>Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui préparent les élèves à devenir des citoyens engagés capables d'innover, de collaborer, de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et de devenir apprenants à vie</i>	Assurer la mise en œuvre des approches qui respectent le processus d'enseignement - apprentissage-évaluation basée sur la recherche et qui favorise la réussite de tous les élèves • Littératie • Numératie • Douance • Différentiation • Francisation
	Mettre en place les conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour favoriser la transmission et l'appropriation de la langue française ainsi que de la culture acadienne et des autres francophones, tout en appuyant la réussite scolaire de tous les élèves.
	Intégrer explicitement dans sa planification le développement des habiletés du 21 ^e siècle afin d'assurer que

	les élèves deviennent des citoyens autonomes, engagés et responsables.
--	--

Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer la sécurité et l’intégration dans le milieu scolaire	
Cible : Assurer l’intégration et l’utilisation judicieuses de divers services aux enfants, aux jeunes et aux familles, visant le bien-être de tous les élèves	
Domaines d’intervention	Actions stratégiques
Les services d’appui aux enfants, aux jeunes et aux familles <i>Assurer l’offre et la coordination d’un éventail de services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles afin que les enfants et les élèves réalisent leur plein potentiel.</i>	Soutenir la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur l’intégration en éducation
	Soutenir l’expérience des utilisateurs de TIENET au moyen du projet de consultation des utilisateurs
	Continuer à veiller à ce que les écoles effectuent tous les exercices d’urgence requis
	Améliorer le modèle de livraison des services aux élèves dans les écoles du CSAP en adoptant des pratiques novatrices et efficaces, tout en assurant une communication continue entre les intervenants.
	Finaliser l’implantation des trois sites ÉcolesPlus du CSAP puis étendre les services offerts dans nos écoles.
La valorisation de la diversité <i>Offrir un milieu d’apprentissage et de vie sécurisant et inclusif qui célèbre les différences dans toutes ses formes.</i>	Développer les compétences culturelles des élèves et du personnel afin de promouvoir des communautés scolaires inclusives qui valorisent la diversité.
	Coordonner l’accueil et l’accompagnement des nouveaux arrivants (élèves et familles) dans nos écoles tout en créant un climat favorable à leur épanouissement, qui favorise leur autonomie et qui valorise leur culture et leurs traditions dans nos écoles.
	Développer et mettre en œuvre une stratégie globale pour favoriser la santé mentale et physique des élèves.

La santé mentale et physique des élèves et du personnel

Assurer l'offre et la coordination des programmes et répondants aux besoins dans le domaine de la santé physique et mentale.

Développer et mettre en œuvre un programme visant la santé et le bien-être du personnel :

- Mise à jour du programme de reconnaissance
- Promotion des services du programme d'aide aux employés
- Programme de retour au travail des employés.

Communications et relations – Renforcer l'engagement et l'appui de nos partenaires et leur confiance dans le CSAP

Cible : maximiser la communication et la collaboration avec tous les partenaires afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne et francophone pour et par les jeunes

Domaines d'intervention

Actions stratégiques

La collaboration et les partenariats avec la communauté

Le CSAP s'engage à collaborer avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de maintenir un continuum de services aux bénéfices des élèves et des membres de la communauté.

Créer et renforcer des liens de partenariat avec des entreprises de nos communautés ainsi que des institutions et organismes communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux afin de développer des initiatives répondant aux besoins des Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse.

Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes en tant que citoyens informés, conscients de leurs droits et responsabilités et prêts à s'engager pour dynamiser leur francophonie au niveau provincial, atlantique, national et international.

La promotion et la valorisation de l'éducation en français

Développer et mettre en œuvre un plan de communication dynamique et innovateur qui assure la promotion et la valorisation de l'éducation en français langue première, qui met en valeur les réussites des élèves du CSAP et qui assure

langue première et du CSAP <i>Le CSAP utilise diverses stratégies de communication afin d'assurer la visibilité des écoles du CSAP, de célébrer les succès des élèves et du personnel et de promouvoir la qualité de l'éducation dans les écoles du CSAP.</i>	la diffusion de l'information ciblée par le biais d'outils de communication bidirectionnelle.
	Développer et mettre en œuvre un plan de communication scolaire/communautaire bidirectionnel dans chaque communauté scolaire. Le plan ciblera entre autres, les responsabilités de l'école et de l'enseignant à utiliser une variété de moyens de communication avec les parents (tuteurs) et les élèves afin de les tenir informés régulièrement sur les progrès, les défis et les réussites favorisant ainsi l'engagement et la participation de tous dans le processus d'apprentissage.
	Incorporer des résultats d'apprentissage spécifiques dans les programmes d'études dont le but est la valorisation de l'éducation acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse et au Canada ainsi que la conscientisation de la place de la francophonie dans le monde d'aujourd'hui.
	Appuyer tous les jeunes dans nos écoles pour favoriser l'utilisation optimale et responsable des outils de communication et de la technologie en général afin de susciter leur engagement en tant que citoyens engagés de la francophonie et du monde.
L'appropriation de la langue et de la culture <i>Favoriser la mobilisation des jeunes acadiens francophones et leurs familles au développement d'une école communautaire citoyenne inclusive qui est constamment en renouvellement et qui assure la vitalité et la pérennité de nos communautés.</i>	Créer et mettre en œuvre avec nos partenaires un plan d'amélioration continue des écoles qui vise l'engagement social des jeunes à la vitalité et la pérennité de la communauté acadienne francophone.
	Développer une programmation dynamique et équilibrée dans le domaine des arts et de la culture.
	Outiller le personnel, les intervenants communautaires, les jeunes et leurs familles dans le domaine de la construction identitaire pour favoriser la transmission et l'épanouissement de la langue et de la culture.

10.0 INDICATEURS DE RENDEMENT

But n° 1 : Pédagogie du 21^e siècle / Améliorer les résultats des élèves

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Renouvellement du programme d'études de 7 ^e et de 8 ^e année et mise en place du nouveau programme d'études	2017-2018	2018/2019 Amélioration par rapport à 2017-2018		
Renouvellement du programme d'études de santé (4 ^e à la 8 ^e année) et mise en place du nouveau programme d'études	2017-2018	2018/2019 Amélioration par rapport à 2017-2018		
Pourcentage d'élèves répondant aux attentes en matière de lecture : 3 ^e année 6 ^e année	2017-2018	2018/2019 Amélioration par rapport à 2017-2018		
Pourcentage d'élèves répondant aux attentes en matière d'écriture : 3 ^e année 6 ^e année	2017-2018	2018/2019 Amélioration par rapport à 2017-2018		
Pourcentage d'élèves répondant aux attentes en mathématiques : 4 ^e année 6 ^e année	2017-2018	2018/2019 Amélioration par rapport à 2017-2018		

But 2 : Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Pourcentage d'écoles réalisant et documentant tous les exercices d'urgence requis au cours de l'année scolaire	2016-17 Pratiques de feu : 77% Confinement barricadé et sécurisé : 86% Déplacement : 73% Évacuation autobus : 73%	2017-2018 100%	On constate des améliorations cependant la cible est 100%	2017-18 Pratiques de feu : 90% Confinement barricadé : 100% Confinement sécurisé : 81% Déplacement : 86% Évacuation autobus : 95%
Pourcentage (%) d'élèves qui progressent sur leur PPI	2016-17 140 PPIs	2017-2018 Augmentation par rapport à 2016-2017*	Évolution des PPIs vérifiée régulièrement par les consultantes en services aux élèves Il n'y a pas de PPI qui reste identique d'une année à l'autre.	2017-18 159 PPIs Pour le % des changements importants sont nécessaires au bulletin PPI et Tienet

But 3 : Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire

Indicateur de rendement	Données et année de référence	Cible et année du rapport	Tendances	Rendement
Pourcentage d'augmentation d'utilisation des outils de communications (nouveau site WEB du CSAP, nouveaux sites WEB des écoles, Twitter, nouveau site Facebook)	2016-2017 FACEBOOK 1 314 abonnés Mention j'aime : 1 239 TWITTER 1979 abonnés Impressions du Tweet: 27 600	Cible : Augmentation dans toutes les rubriques par rapport à 2016-2017 Année du rapport – 2017-2018	On constate une plus grande présence sur ces médias sociaux (NB - données mensuelles pour Facebook et annuelles pour Twitter)	2017-2018 FACEBOOK 2 093 abonnés Mention j'aime : 1 573 TWITTER 2435 abonnés Impressions du Tweet: 796 900



11.0 FINANCES ET EXPLOITATION

Chaque année, des projets prioritaires sont identifiés pour considération lors du processus budgétaire par le biais d'un processus de consultation auprès des écoles, des secteurs, et des conseillers scolaires (*jusqu'à un maximum de trois pour chaque but du plan stratégique 2014-2018 qui a été reconduit un an*).

Les tableaux de bord qui suivent font état des projets prioritaires soumis pour considération qui ont été retenus et reflétés dans le budget adopté pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2019.

Pédagogie du 21^e siècle – Améliorer les résultats des élèves	Reflété dans le budget
► Technologie / Accompagnement	★
► Cours virtuels	★
► Accompagnement pédagogique	★
Services aux enfants, aux jeunes et aux familles – Renforcer la sécurité et l'intégration dans le milieu scolaire	Reflété dans le budget
► Enseignement ressource	★
► Équité de services	★
► Comportement	★
Communications et relations – Renforcer l'engagement et l'appui de nos partenaires et leur confiance dans le CSAP	Reflété dans le budget
► Agent(s) de développement	★
► Stratégie/communication/marketing/visibilité/reconnaissance	★
► Partenariats communautaires et provinciaux	★

Le budget opérationnel du CSAP, pour l'année fiscale 2018-2019, qui est adopté dans les 60 jours suivant la réception du financement officiel du ministère, est illustré ci-dessous.

Principaux indicateurs financiers

Exercice clos le 31 mars	2019	2018	2017
	12 mois	12 mois	12 mois
	<u>Budget</u>	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
Revenus			
Province de la Nouvelle-Écosse	81 899 000 \$	75 484 807 \$	69 858 428 \$
Gouvernement du Canada	5 310 000 \$	2 925 270 \$	3 438 692 \$
Allocations des conseils municipaux	1 053 000 \$	947 848 \$	717 095 \$
Autres revenus	3 067 000 \$	2 749 276 \$	2 944 123 \$
Total des revenus	<u>91 329 000 \$</u>	<u>82 107 201 \$</u>	<u>76 958 338 \$</u>
Dépenses			
Gouvernance du conseil scolaire	500 000 \$	502 631 \$	550 126 \$
Bureau de la direction générale	1 650 000 \$	1 415 063 \$	1 244 689 \$
Services des finances	775 000 \$	728 720 \$	646 579 \$
Service de ressources humaines	675 000 \$	572 162 \$	547 574 \$
Services scolaires	63 854 000 \$	56 409 774 \$	51 335 602 \$
Service des opérations	15 950 000 \$	16 022 871 \$	16 305 200 \$
Initiatives du CSAP	1 050 000 \$	2 331 989 \$	2 372 641 \$
Élaboration de programmes	950 000 \$	902 804 \$	931 584 \$
CPRP	675 000 \$	743 257 \$	671 119 \$
Programme de prématernelle – 4 ans	2 750 000 \$	0 \$	0 \$
Fonds générés par les écoles	2 500 000 \$	2 328 554 \$	2 302 242 \$
Total des dépenses	<u>91 329 000 \$</u>	<u>81 957 825 \$</u>	<u>76 907 357 \$</u>
Surplus (déficit) annuel	<u>0 \$</u>	<u>149 376 \$</u>	<u>50 981 \$</u>

Finalement, voici les pressions budgétaires de l'année fiscale se terminant le 31 mars 2019 reflétées dans le budget équilibré qui est adopté dans les 60 jours qui suivent la réception du financement officiel du ministère pour l'année fiscale 2018/2019 :

Augmentation – revenus - feuille de profil	3 228 150 \$
Augmentation – revenus – extérieur - feuille de profil – Programme 4 ans	2 662 500 \$
Augmentation – revenus - extérieur - feuille de profil – CACSC	1 112 892 \$
Augmentation – revenus - extérieur - feuille de profil – CIE	623 647 \$
Total	7 627 189 \$
Initiatives du ministère – financement restreint	1 026 387 \$
Augmentation des salaires/bénéfices – NSTU & non-NSTU	2 235 525 \$
Augmentation - étps – NSTU & non-NSTU – sept 2017	1 023 035 \$
Augmentation - étps – NSTU & non-NSTU – sept 2018	1 599 670 \$
Augmentation - coûts non-salariales -	1 415 072 \$
Pension et avantages sociaux des enseignants	327 500 \$
Total	7 627 189 \$
Total	0 \$



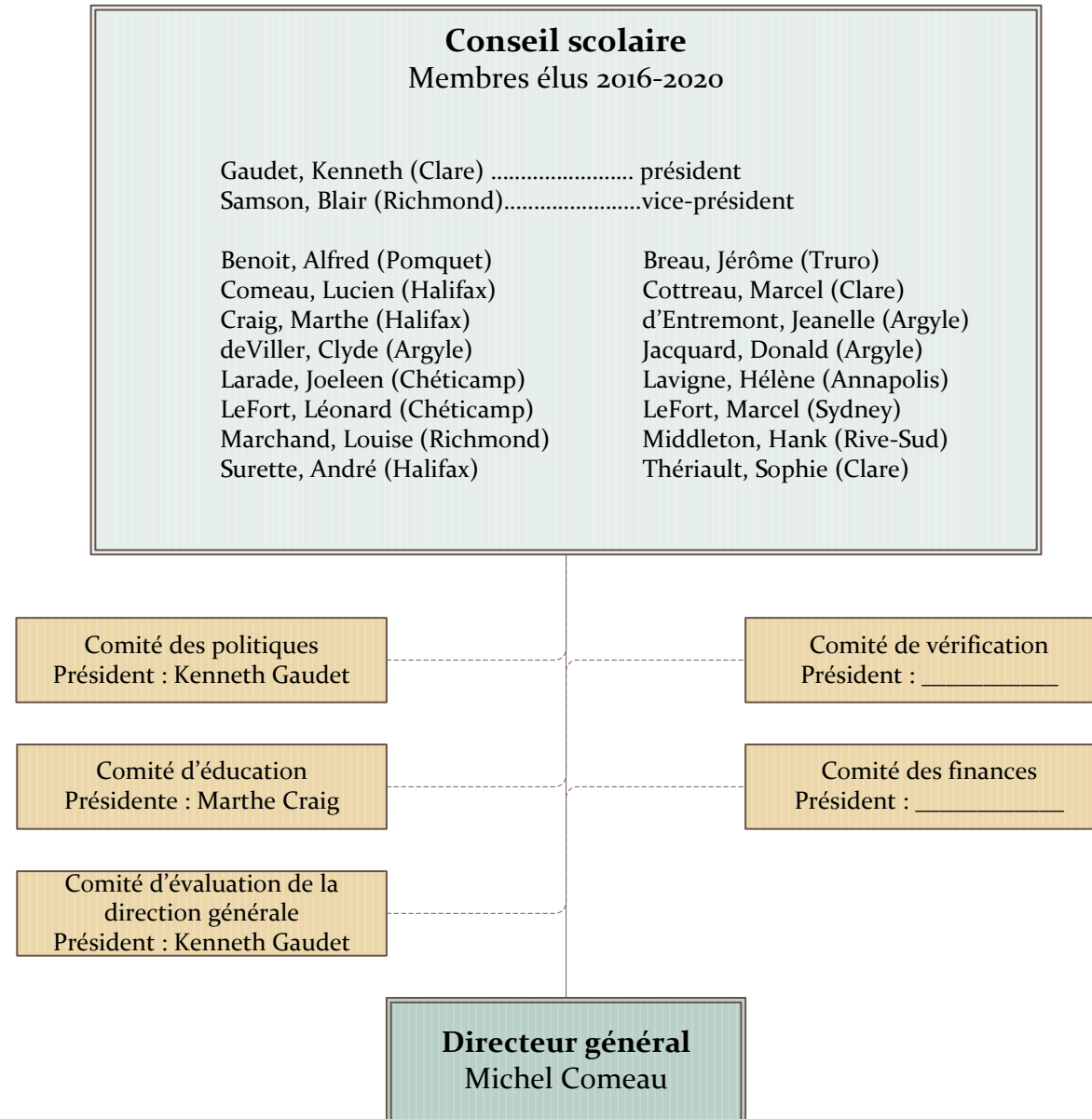


Annexe I

Organigramme du conseil scolaire

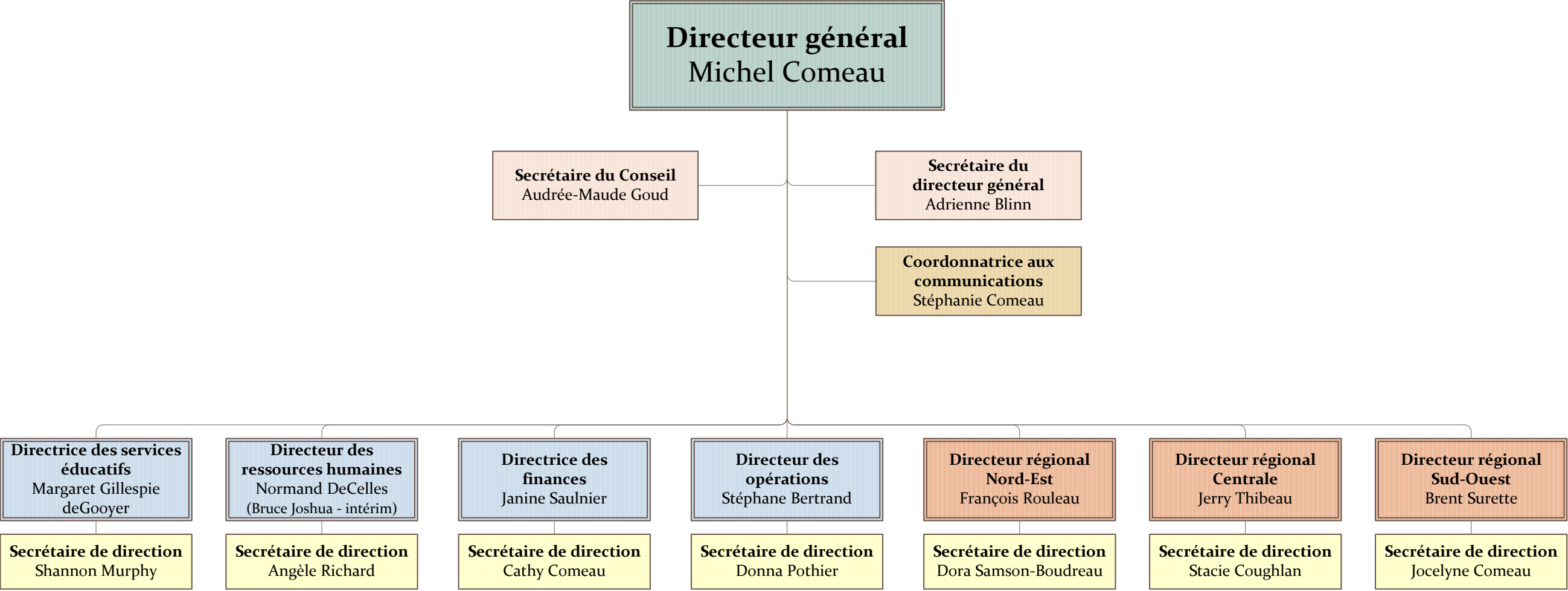
Conseil scolaire acadien provincial

Organigramme

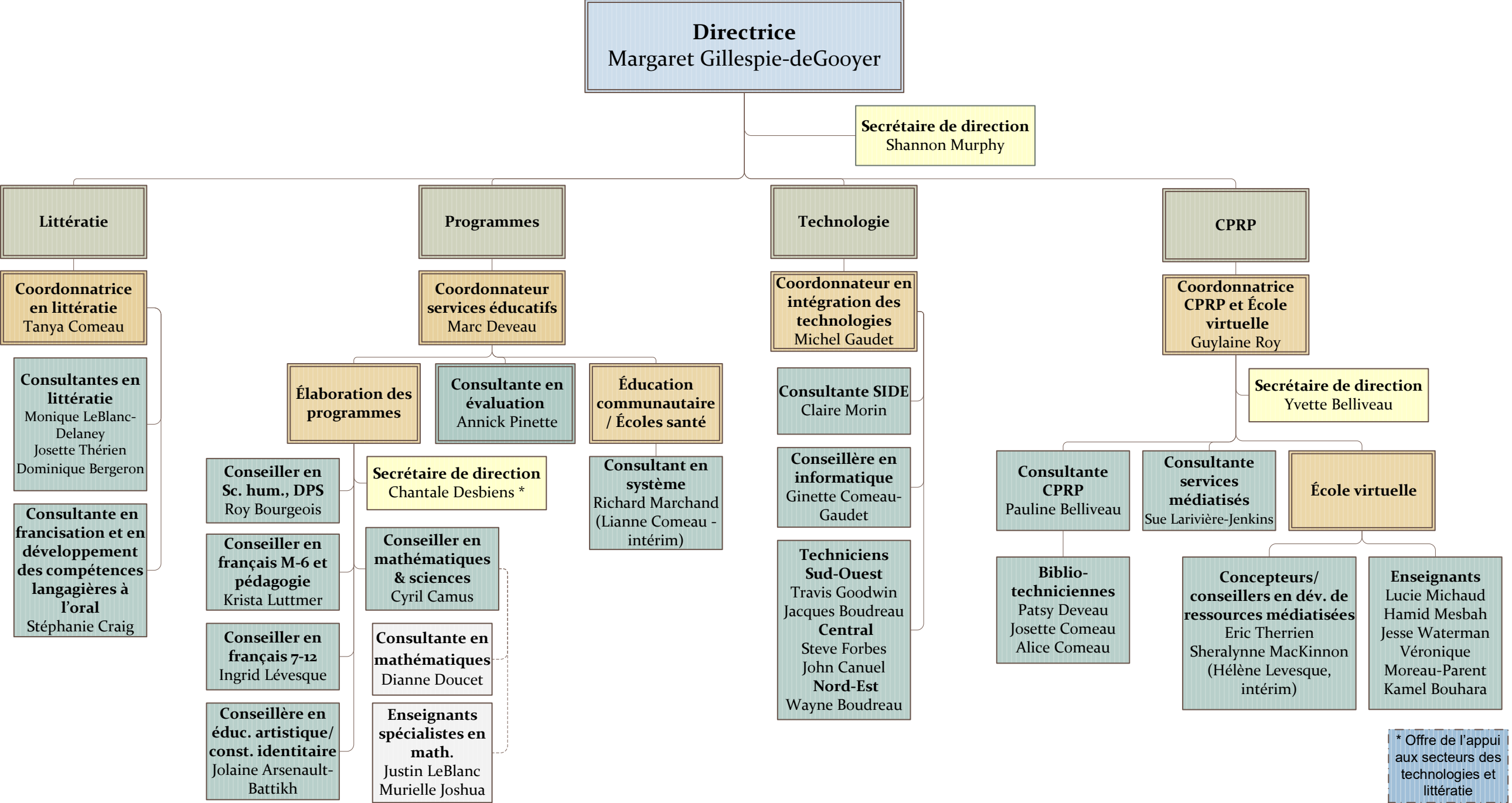


Organigramme fonctionnel

2018-2019

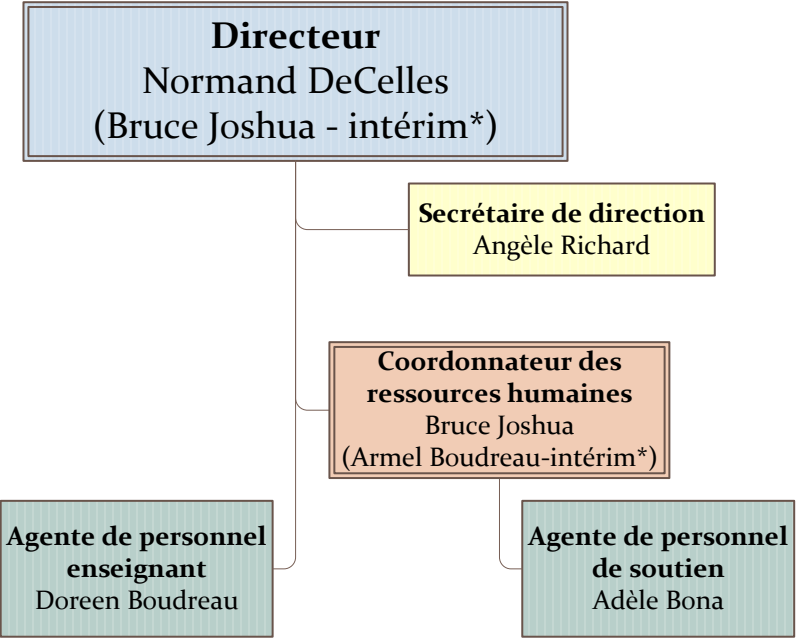


Secteur des services éducatifs



Secteur des ressources humaines

Autre responsabilité :
-Santé et sécurité au travail

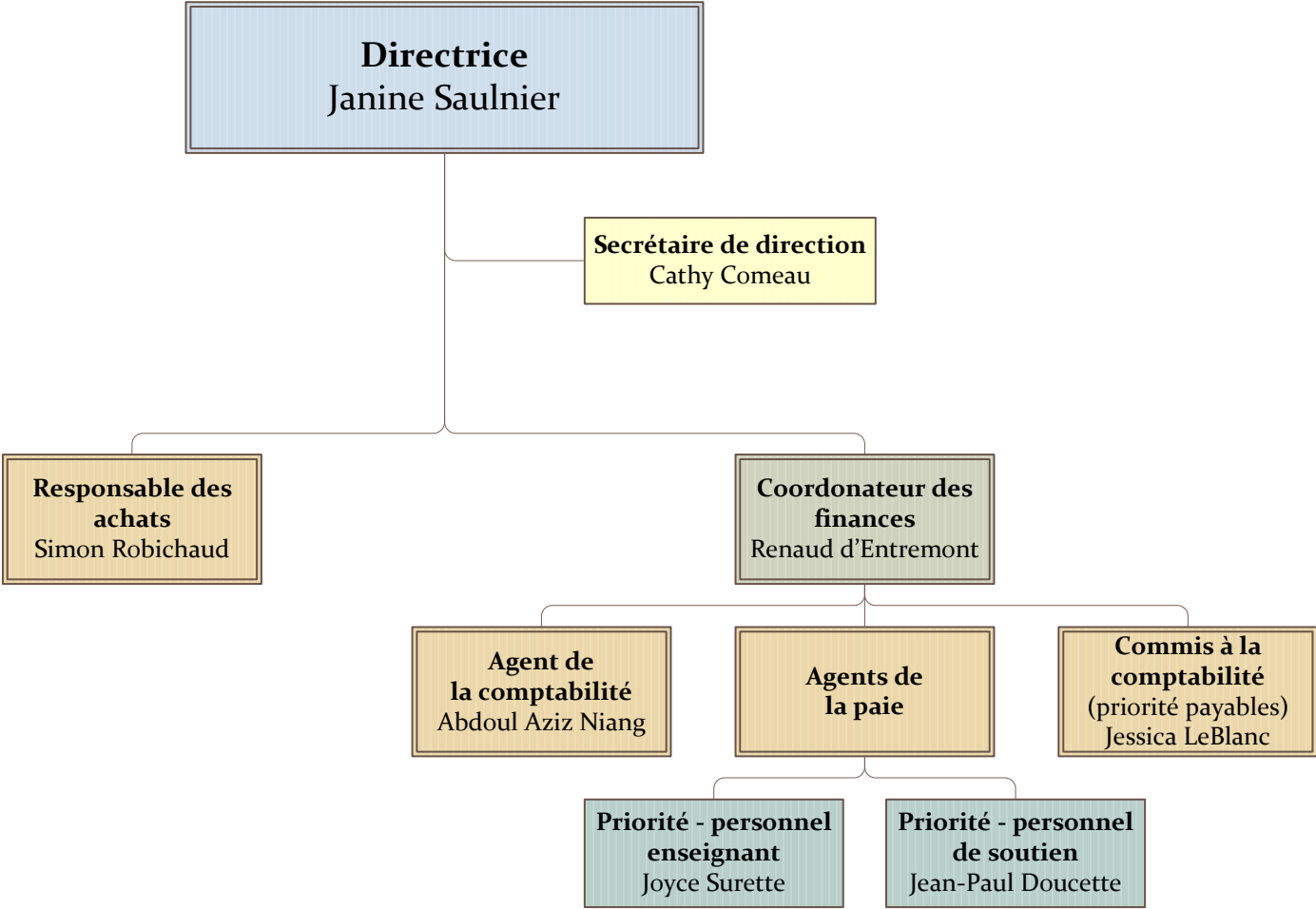


* intérim du
1er août 2018 au
31 janvier 2019

Secteur des finances

Autres responsabilités :

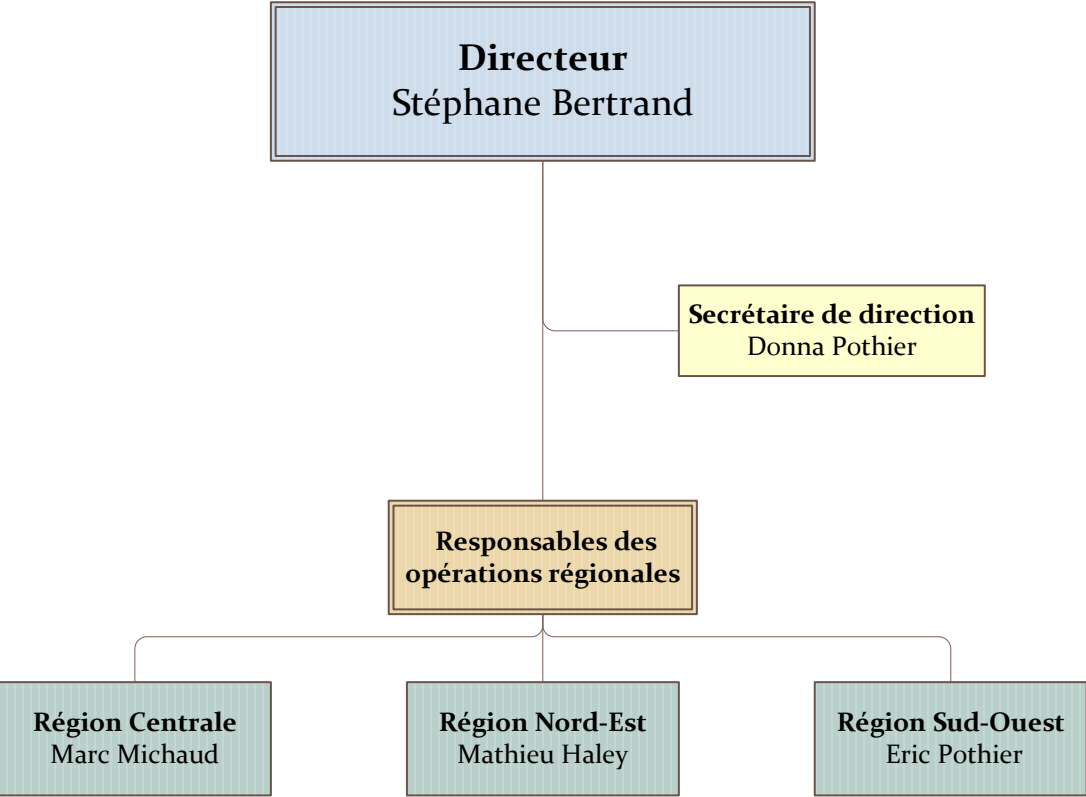
- Trésorière du Conseil
- Risques / assurances
- Appui aux vérificateurs
- Gestion des fonds générés par les écoles
- Budget
- Appui principal dans le domaine des finances



Secteur des opérations

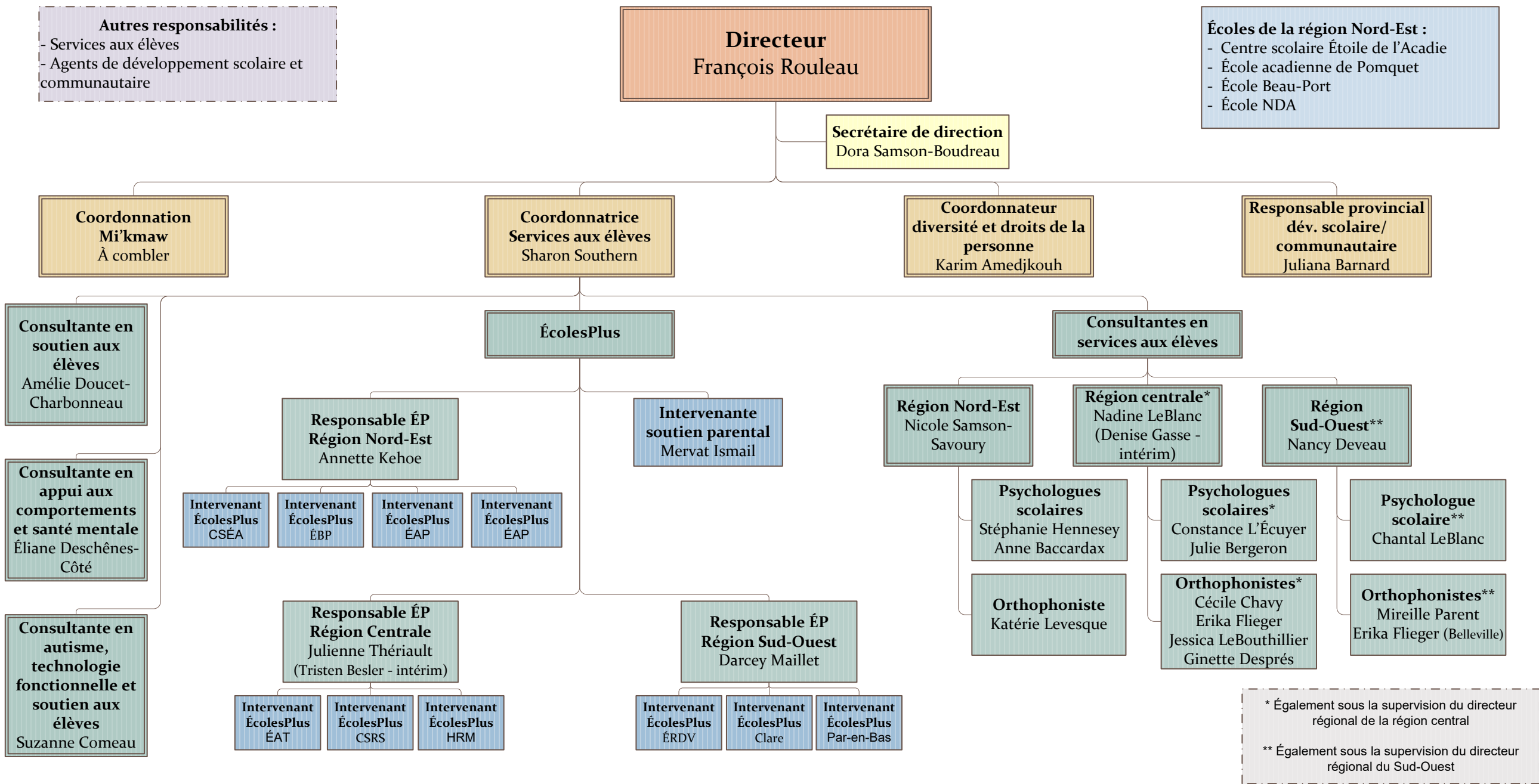
Autres responsabilités :

- Transport des trois régions
- Dossier construction de nouvelles écoles
- Dossier rénovations des écoles
- Maintien des infrastructures



Direction régionale

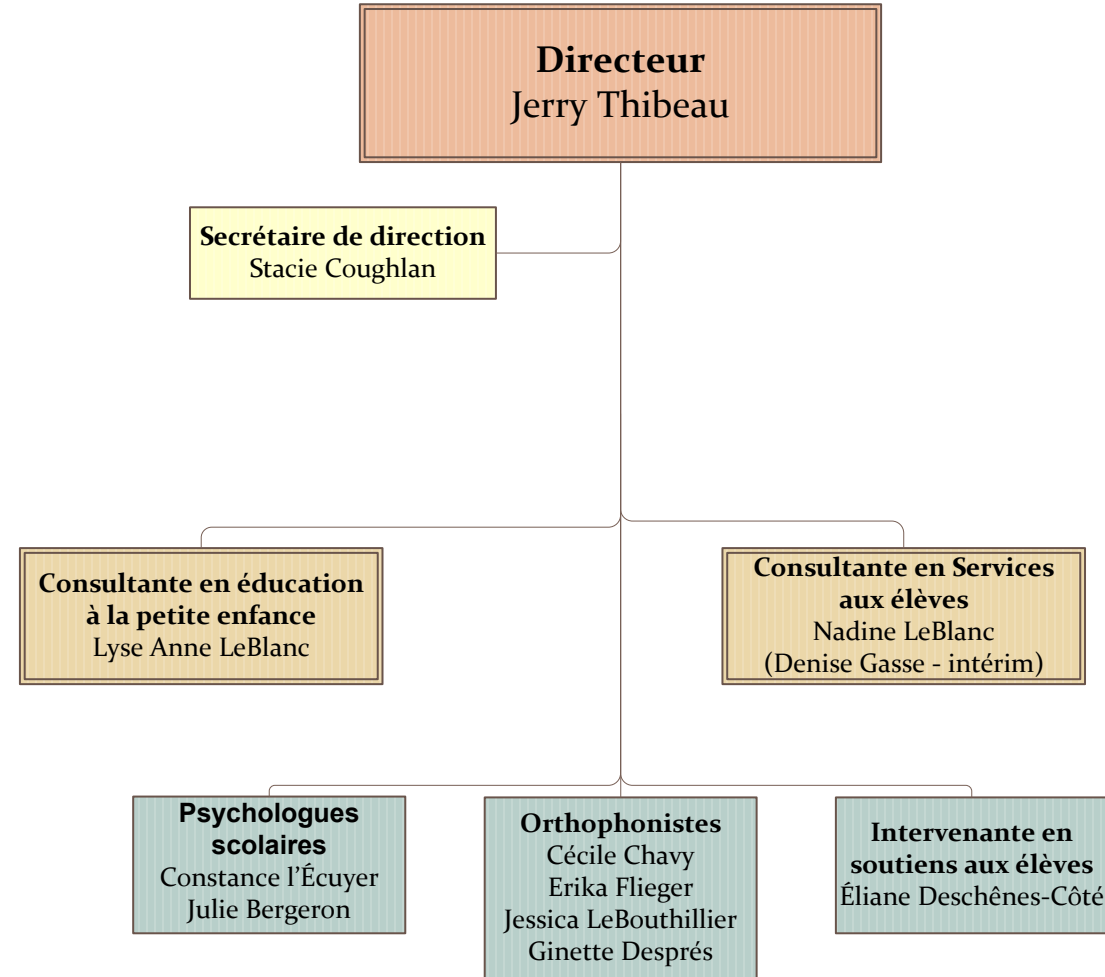
Région Nord-Est



Direction régionale

Région Centrale

Autre responsabilité :
- Grandir en français



Écoles de la région centrale :

- Centre scolaire de la Rive-Sud
- École acadienne de Truro
- École Beaubassin
- École Bois-Joli
- École des Beaux-Marais
- École du Carrefour
- École du Grand-Portage
- École Mer et Monde
- École Rose-des-Vents
- École secondaire du Sommet

Direction régionale

Région Sud-Ouest

Autres responsabilités :

- Comités d'école consultatifs
- Plans de réussite des élèves
- Élèves internationaux

Directeur
Brent Surette

Secrétaire de direction
Jocelyne Comeau

Consultante en service aux élèves
Nancy Deveau

Psychologue scolaire
Chantal LeBlanc

Orthophonistes
Mireille Parent
Erika Flieger* (Belleville)

Écoles de la région Sud-Ouest :

- École Belleville
- École Joseph-Dugas
- École Pubnico-Ouest
- École secondaire de Clare
- École secondaire de Par-en-Bas
- École Stella-Maris
- École Wedgeport

* Également sous la supervision du directeur régional de la région du Nord-Est et du directeur régional de la région central

Annexe II

Principaux faits

Principales catégories		
Élèves	30 septembre 2016	30 septembre 2017
Nombre total d'élèves	5 285	5 463
Taille moyenne des classes mat. – 2 ^e	18,4	18,2
Taille moyenne des classes 3 ^e – 6 ^e	20,8	20,5
Taille moyenne des classes 7 ^e – 9 ^e	21,8	20,6
Taille moyenne des classes 10 ^e – 12 ^e	18,8	-
Nombre total de classes et de sections	61	63
Personnel (ETP)	30 septembre 2016	30 septembre 2017
Personnel dans l'école relevant du NSTU	449,64	472,56
Personnel dans l'école ne relevant pas du NSTU	107,16	112,12
Personnel de soutien aux programmes relevant du NSTU	18	21
Personnel de soutien aux programmes ne relevant pas du NSTU	2	3
Conseil scolaire	19	19
Transports	23,38	23,80
Gestion des immeubles	46,20	45,74
Administration	24	24
Soutien technologique	6	6
Autres programmes	59,14	62,51
Technologie	30 septembre 2016	30 septembre 2017
N ^{bre} d'élèves par ordinateur pour l'enseignement	2,26	2,04
N ^{bre} d'ordinateurs et d'appareils par technicien	615	927
Gestion des immeubles	2016	2017
Surface totale des écoles en pieds carrés*	1 309 859	1 311 413

Nbre de pieds carrés par élève*	258	247
Nbre de pieds carrés d'exploitant privé*	139 960	139 960
Cout de fonctionnement**	6 344 530 \$	6 756 051 \$
Cout de fonctionnement au pied carré**	4,84 \$	5,76 \$
Transports	2016	2017
Nbre total d'autobus pour les trajets normaux*	93	95
CSAP	34	34
Stock	59	61
Nbre total d'autobus de réserve exploités*	7	7
CSAP	10%	10%
Stock	10%	10%
Nbre total d'élèves transportés*	4 853	5 422
CSAP	1 659	1 813
Stock	3 194	3 383
Coût total du transport des élèves**	7 041 918 \$	7 331 060 \$
Cout total par élève transporté**	1 451 \$	1 352 \$
Nbre total de trajets d'autobus au quotidien*	308	312
Nbre moyen d'élèves par trajet d'autobus*	32	35
Cout/unité – sous contrat**	63 426 \$	70 761 \$
Cout/unité – conseil scolaire**	65 533 \$	48 051 \$
Nbre total de km parcourus pour le transport des élèves*	1 627 210	1 707 403
Nbre total de km parcourus par autobus*	2 958 565	3 104 370

* Au 30 juin.

** Au 31 mars